Résolution sur la participation

Introduction

Les communes sont à maints égards une plateforme communicante de la démocratie.

Les voies et processus décisionnels sont généralement ouverts, compréhensibles et transparents. En théorie on devrait facilement pouvoir y participer. En réalité, beaucoup de communes sont gérées de façon paternaliste. Elles constituent souvent abusivement un tremplin vers la politique nationale, et certains groupes de personnes en sont consciemment exclus. Il est important de mentionner que la politique est de plus en plus déterminée par des mesures idéologiques de plus en plus homogènes.

Des tâches qui seraient mieux gérées par la commune, et aussi de façon plus sociale et durable, sont couramment privatisées, tout comme l'argent publique est régulièrement investi dans des projets de prestige. Tout cela sans consulter les citoyennes et citoyens, ce qui empêche des prises de décision transparentes voire compréhensibles, ou encore un échange adéquat. Cela doit changer.

déi Lénk propose des mesures concrètes afin de mettre en place une politique qui sera non seulement au profit de tous les citoyen(ne)s, mais qui les intégrera dans les processus de prise de décision. Cela implique de soutenir surtout les femmes, les jeunes et les concitoyen(ne)s de nationalité non-luxembourgeoise, et de renforcer la démocratie là où elle nous concerne le plus. Pour garantir cela, il faudra plus d'autonomie et de ressources et non pas moins. Nous ne devons pas nous en tenir à la richesse de nos idées et à nos capacités d'engagement, mais il s'agit de les développer afin de renforcer les communes.

I) Impliquer les électeurs/trices!

Les communes sont des moteurs d'intégration et de participation. Elles reflètent la diversité de note société. Alors que la majorité d'importantes activités sociales est gérée par des femmes, des jeunes et des concitoyen(ne)s non-nationaux, les postes politiques sont pour la plupart occupés par les mêmes hommes luxembourgeois d'âge moyen. Nous devons changer cela!

Au lieu de mener des campagnes ouvertement sexistes et fortes douteuses vis-à-vis de l'intégration des groupes de personnes exclues de notre culture du débat - tel que la

[redacted]

campagne "eng Posch voller Ideen" (« un sac à main plein d'idées ») du LSAP- des réformes structurelles concrètes doivent être menées.

déi Lénk n'essaie pas seulement de pratiquer une culture d'ouverture d'esprit, d'échange et de respect mutuel au sein de sa structure, mais offre des propositions concrètes de politiques alternatives.

La création des dites 'assises de la citoyenneté' engage notamment un fort potentiel dans ce sens. Il s'agit d'analyser régulièrement les besoins des citoyen(ne)s et d'élaborer ensuite des plans d'action. La participation doit être ouverte à toutes les personnes ne disposant pas du droit de vote pour des raisons d'âge ou de durée de résidence.

Des étapes supplémentaires incluent:

- le renforcement des possibilités de participation pour les femmes ainsi que l'intégration des femmes dans les structures politiques par la création d'un service en charge de l'égalité des sexes dans toutes les grandes communes et par le développement d'un programme pour la visibilité politique des femmes à travers la composition paritaire des commissions communales, ainsi que par l'élaboration d'un budget communal ayant pour but l'égalité entre hommes et femmes (gender budgeting) et l'élaboration de plans d'action visant à éliminer d'éventuelles discriminations tout en étant soumis à une évaluation régulière.

- Un 'pacte d'intégration' garantissant l'intégration de personnes non-luxembourgeoises ou d'origine migrante dans différents organes politiques décisionnels ou consultatifs. Cela engage la garantie d'une représentativité de la diversité linguistique locale, ainsi que le soutien de fêtes et d'associations locales ou bien d'actions interculturelles. De plus, la durée minimale de résidence doit être abolie, et une procédure simplifiée pour s'inscrire dans les listes électorales doit être introduite.

II) Renforcer les communes dans leurs missions!

Afin que la participation citoyenne ait du sens, elle doit pouvoir s'appuyer sur de fortes possibilités de conception politique dans les communes. Les communes doivent être valorisées en tant que institutions démocratiques, tout comme l'autonomie communale doit être défendue et renforcée. Les communes doivent disposer de la liberté d'envoyer un signal

[redacted]

politique fort par les remises en question de la redistribution de la richesse créée et de la transformation écologique de notre société.

Les privatisations et les délocalisations de services publiques (aussi sous forme d'un *public-private-partnership*) vont toujours de pair avec le démantèlement du principe démocratique du contrôle politique, raison pour laquelle nous les refusons.

Les trois questions suivantes constituent le cœur de notre campagne:

- Les communes devraient disposer des moyens nécessaires pour offrir une qualité de vie élevée à tous leurs habitants et pour leur garantir l'accès aux services publiques. Ce principe figure au premier rang dans notre constitution alternative;

- Cela ne peut pas aller de pair avec la réduction de l'impôt commercial à laquelle nous nous opposons fermement. Les communes ne sont pas censées se faire concurrence et devraient donc harmoniser leurs impôts commerciaux;

- Les services communaux ne devraient pas être obligés de couvrir les frais, car trop souvent cela pousse à leur privatisation. Nous avons par exemple développé le principe d'un prix de l'eau échelonné, qui inclut 50 litres d'eau gratuit par jour ainsi qu'une taxation élevée en cas de gaspillage;

- les institutions publiques devrait coopérer de façon transcommunale et transfrontalière (*public-public-partnerships*);

- Nous voudrons revoir la possibilité de recommunaliser des services privatisés (p.ex. dans les domaines de l'énergie, du traitement des déchets, des transports en commun et des institutions socio-éducatives);

- Nous luttons contre les traités de libre-échange CETA et TTIP au niveau communal qui risquent de réduire, voire de rendre impossible des décisions politiques souveraines.

III) Approfondir la démocratie!

Les structures de la démocratie communale semblent être épuisées. Des gouvernances communales autoritaires et la défense des intérêts privés sont devenus la norme, faisant que les citoyen(en)s se reconnaissent de moins en moins dans leurs communes.

Toutefois, la participation permettra aux citoyen(ne)s de se réapproprier la définition du « vivre ensemble » au niveau institutionnel. La commune doit faciliter l'intervention des citoyen(ne)s et soutenir la création d'espaces auto- et cogérés, ce qui ne va pas sans changement de paradigme au niveau de l'administration communale. Il s'agit de se défaire d'une attitude paternaliste et/ou autoritaire, et de contribuer au succès de projets participatifs en faisant preuve de respect et d'empathie.

déi Lénk veut atteindre tous les groupes sociaux, et leur mettre à disposition des forums d'échange où ils pourront exprimer leurs intérêts et développer des propositions de solution.

Nous voulons aussi nous engager au niveau économique. En l'occurrence, dans l'économie solidaire, par le soutien communal de services engagés dans ce type d'économie. De même qu'au niveau des services communaux, il y a lieu de mettre en place des formes de participation citoyenne aux décisions afin de tenir compte des intérêts des citoyen(ne)s concernant l'orientation sociale, écologique et durable de la commune.

déi Lénk projette de soutenir des projets issus du mouvement de la transition qui montrent que des activités commerciales (ou culturelles) peuvent aussi se développer au niveau local en dehors d'une logique de marché.

En outre, déi Lénk encourage les citoyen(ne)s à s'approprier l'espace public sous forme de participation à la conception et au réaménagement des rues, des places ou de quartiers entiers.

déi Lénk agira selon la devise: " Si nous voulions sauver la démocratie citoyenne, alors nous devrions commencer par la renforcer"